

**Lycéens boursiers : plafonnement de l'aide départementale à hauteur du reste à charge**  
Intervention de Hocine Tmimi

Monsieur le Président,

Chèr.es collègues,

Je souhaite simplement rappeler quelques faits. Le rapport qui nous est présenté ici porte sur un plafonnement concernant 145 lycéen·nes boursier·ères **ayant perçu un trop-perçu de 37,60 € chacun·e, soit un montant total de 5 452 €.**

Sans entrer dans la polémique, mais en restant factuel : à cette même période l'an dernier, vous avez voté **la suppression de la carte Imagine'R, qui bénéficiait auparavant à 63 197 jeunes Val-de-Marnais·es.** Aujourd'hui cette aide ne concerne plus qu'une dizaine de milliers de jeunes.

**Avec cette suppression, le budget lié à la carte Imagine'R est passé de 10M€ à 2M€ alors même que vous nous aviez annoncé 6M€.** Une décision profondément injuste, aggravée par des annonces mensongères. Aujourd'hui encore, cette suppression continue d'être très mal perçue dans le département. Rappelons d'ailleurs que ce sont près de 12 000 personnes qui ont signé les pétitions dénonçant cette décision<sup>1</sup>.

**Vous avez ôté à ce dispositif son caractère universel et vous avez menti sur les conséquences de cette suppression.**

**Dans ce contexte, le rapport qui nous est présenté aujourd'hui nous semble, disons-le franchement, d'un intérêt très limité — voire cynique — au regard des besoins réels des lycéen·nes ; eux qui ont pour beaucoup subi vos choix politiques.**

**Aussi, ce rapport soulève une question plus large : l'aide régionale que vous évoquez ici est-elle réellement pérenne ?**

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*

---

<sup>1</sup> 11 776 personnes.